

Résultats de la 2^{de} qualification TSEEAC 2020

Le SNCTA et sa COM TS présentent ci-dessous la liste des candidats admis à la 2^{de} qualification, examen important dans le parcours carrière des Techniciens Supérieurs des Études et de l'Exploitation de l'Aviation Civile. Félicitations aux lauréats !

Affectation	Nom	Prénom
CRNA/O	BOULANGER	Laurent
DO	BROOKS	Théophile
	LE BAUT	Nathanael
DSAC/AG	PATISSON	Christine
	ROMBA	Cynthia
DSAC/N	BLARD	Vincent
	BOULET	Jean-François
	BOURRAT	Matthieu
	DELPUECH	Christian
	OUZAID	Rachid
	PAVIUS	Véronique
DSAC/NE	BOULFROY	Benjamin
	PHILIPPE	Aurélie
	ROÉ	Cécile
	VERDON	Vivien
DSAC/O	BLEUNVEN	Benoît
DSAC/SE	BRESCIA-ADLER	Bénédicte
ÉNAC	DAUPTAIN	Pascal

Affectation	Nom	Prénom
ÉNAC	PEREZ	Jean-François
	PUJOL	Ludovic
Polynésie	TETUANUI	Heremoana
SIA	OSSARD	Vincent
SNA/AG	POIROT	Marine
SNA/N	FAUSSURIER	Jean-Pierre
	PREVOST	Sandra
SNA/RP	BREYTON	Gaétan
	DEBABECHE	Manel
	GENIES	Olivier-Baptiste
	PATEL	Yasin
SNA/S	PERSYN	Justine
	BEILLARD	Quentin
SNA/SE	CHABOREL	Thierry
	ROLLAND	Quentin
SNA/SO	LUCHETTI	Maxime
	PAGEZE	Valérie
SNA/SSE	CANDELIER	Marlène
	CHEVASSUS A L'ANTOINE	Sylvia
	DALLEU	Didier
SNIA	NALLATAMBY	Vembou

Deux qualifications statutaires

Si, pour les TSEEAC, l'avancement d'échelon se fait à l'ancienneté, les avancements de grade se font selon des taux de « promus sur promouvables », dits « taux pro/pro », et sont assujettis à l'obtention de deux qualifications statutaires.

La 1^{re} qualification

Présentable dès la première année de titularisation, elle se compose d'un entretien de divisé en deux parties de 15 minutes :

- ☀️ présentation du candidat ;
- ☀️ questions sur l'organisation de la DGAC et le rôle des principaux organismes internationaux ;
- ☀️ questions diverses sur une discipline choisie par le candidat (circulation aérienne, opérations aériennes, missions régaliennes, informatique).

Elle permet l'accession :

- ☀️ à la part expérience de niveau 3 ;
- ☀️ à la part technique de niveau 1 ;
- ☀️ au grade « principal ».

Le SNCTA revendique l'arrêt des examens inutiles. À ce titre, il réclame l'obtention automatique :

- ☀️ de la 1^{re} qualification dès l'acquisition d'une mention d'unité ;
- ☀️ de la 2^{de} qualification au bout de 9 ans de maintien de mention d'unité.

La 2^{de} qualification

Présentable par les TSEEAC de grade « principal », elle est conditionnée à :

- ☀️ la réussite à une épreuve écrite comportant un questionnaire à choix multiple de 20 questions portant sur la discipline de spécialité choisie par le candidat et de 6 questions à réponses courtes portant sur le programme de l'ensemble des disciplines (circulation aérienne, opérations aériennes, missions régaliennes, informatique, etc.), puis à la rédaction d'une note de synthèse ;
- ☀️ la réussite à un entretien de 30 minutes composé de la présentation du candidat, de questions diverses sur la spécialité de l'agent puis sur deux autres disciplines choisies.

Afin d'appréhender au mieux cette 2^{de} qualification, une semaine d'auto-évaluation à l'ÉNAC ainsi qu'une préparation par correspondance à la rédaction de notes de synthèse sont proposées.

Son obtention permet l'accession :

- ☀️ à la part expérience de niveau 4 ;
- ☀️ à la part technique de niveau 2 puis de niveau 3 quatre ans après ;
- ☀️ au grade « exceptionnel ».

Elle autorise également l'accès aux 3 emplois fonctionnels RTAC, CTAC et CSTAC, à leur grille indiciaire, à la part expérience de niveau 5 et à la part technique de niveau 4 qui leur sont associées.

Syndicat de tous les contrôleurs aériens, le SNCTA s'est engagé depuis 2015 dans une démarche proactive en créant une commission permanente tournée vers les contrôleurs d'aérodrome, la COM TS. Depuis le dernier congrès du SNCTA, celle-ci s'est également tournée vers les agents de la vigie trafic de CdG.

Composée de membres aux profils variés, la COM TS permet au SNCTA de mieux structurer son action pour être plus efficace envers ses mandants TSEEAC. Elle appelle les contrôleurs aériens TSEEAC et les agents de la vigie trafic à la rejoindre pour enrichir ses débats.

Une question ? Contactez la COM TS du SNCTA via tseeac@sncta.fr